



LE HERISSON

Expressions de Faulquinois

Directeur de la publication Patrick Bonnet – ISSN 1968-9837 – Numéro 16 – Dépôt légal juin 2019 – Imprimé et distribué par nos soins. Ne pas jeter sur la voir publique.

EDITO : 17 novembre 2018, augmentation du carburant. De colère, les français envahissent la rue. Sept mois plus tard, le carburant est encore plus



cher. 1^{er} juin 2019, l'électricité augmente de plus de 5,9%, une nouvelle augmentation est programmée en août. Les politiques et les élus du Nouveau Monde ressemblent étrangement à ceux de l'Ancien. **Ecouter et entendre ne veulent**

pas dire la même chose : Je suis allé à la rencontre de ceux qui ont fini par exprimer leur « *ras le bol* ». J'ai rencontré la souffrance, du mal-être. J'ai rencontré des salariés, des chercheurs d'emplois, des retraités, des mamans au foyer. Animateur de 12 grands débats, j'ai été à leur écoute et les ai laissés s'exprimer. Sans censure. De même, j'ai toujours été attentif à vos

réclamations, à vos **suggestions, à vos attentes...** **Combien de fois êtes-vous venus me voir en ultime recours contre une décision qualifiée d'injuste ? Combien de fois avons-nous évoqué des sujets, chez moi, par téléphone, lors de nos rencontres ?** **Nos élus souffrent de surdité :**

De ces rencontres, il est confirmé que : « **Nous n'avons plus confiance aux politiques, aux élus** ». Mais lorsque le Peuple s'oppose à des décisions qu'il qualifie d'injustes, lorsque l'Opposition de Faulquemont, qui s'exprime **AUSSI** au nom des Faulquinois (es) et des Chémerois (es) s'indigne afin de faire entendre **VOS** voix, à peine le Peuple est-il écouté, à peine l'Opposition est-elle écoutée, mais jamais l'un et l'autre ne sont entendus.

Conséquences ? De la colère. A Faulquemont, pour faire entendre raison à des élus(e)s, l'Opposition n'a d'autre recours que les « procédures » en saisissant des administrations, en adressant des courriers à des responsables politiques ou non, afin de faire évoluer des situations sur des sujets tels que *les dépenses du Sydème, les dépenses publiques locales* Car si être procédurier c'est résister et tenter de faire passer l'intérêt collectif et général, **VOS** intérêts avant toute autre chose, alors oui je suis procédurier. **Patrick BONNET.**

NB : Dans quelques mois, ce sont pourtant ces mêmes élus, à commencer par les maires qui seront candidats à leur réélection, nombreux cumulant les fonctions, les indemnités.



Forgeron : Définition : Personne qui travaille dans une forge et fabrique, à partir du fer, des objets, à l'aide du feu et de marteaux. Il y a quelques semaines encore, une personne exerçait ce métier dans la Vieille-Ville. Aujourd'hui, on dit « métallier-serrurier ». Pourtant ce mot Forgeron avait une autre connotation, beaucoup plus noble. La maîtrise du métal par ce professionnel relevait de l'Art. Dès l'âge de 14 ans, notre Forgeron apprit à ferrer les chevaux, à cercler les roues des charrettes.

Passionné par son métier, il en connaissait toutes les ficelles. Nous sommes nombreux à l'avoir sollicité afin d'obtenir son aide, son avis, pour ouvrir ou fermer une porte. Dans ses poches, il y avait toujours un mètre pliant, un morceau de craie, son éternel carnet, un crayon et sa pointe de traçage. En 2013, à ma demande, il s'est engagé à mes côtés lors des élections municipales. S'il était fier par sa nomination de conseiller municipal, moi j'étais fier de l'avoir à mes côtés. S'il a choisi les commissions municipales dans lesquelles il voulait siéger, il ne manquait pas de s'intéresser à celles dont il n'était pas membre. Il était curieux de tout. Nous avons grand respect l'un pour l'autre. Il était intransigeant avec les règles, avec la bienséance. Élégant, lorsque les circonstances l'imposaient, la cravate faisait partie de sa tenue. Là aussi, nous étions complices. On l'appelait Edgard, il était Le Forgeron. Il était mon Ami. **Patrick BONNET.**

Périscolaire, un nouveau bâtiment, décidé par l'équipe majoritaire, destiné à accueillir les activités périscolaires devait voir le jour près de l'école du Stade. Ce projet a été estimé à 657 900€HT. Pour ce projet, j'ai reçu des propositions de solutions relevant du bon sens et moins dévoreuses de budget. Une nouvelle fois on ne peut que regretter que n'aient pas été associés les faulquinois. Les quelques suggestions de parents n'ont permis d'apporter que quelques modifications de peu d'importance. Depuis 2008, l'équipe municipale majoritaire n'a jamais organisé de réunions publiques. Une seule consultation a été lancée en 2009, initiée par le groupe d'Opposition elle concernait la construction de la médiathèque en Vieille-Ville. Nous avons alors recueilli plus de 500 coupons réponse dont plus de 90% s'opposaient à cette réalisation doublon (Créanto Bis) très onéreuse. **A l'échelle de la commune différents outils permettent d'interpeller les élus, voire de faire trancher directement une question par les citoyens : le référendum, la consultation des électeurs et la pétition, ne pensez-vous pas que ce devrait être la règle ?** Pourtant, aucune de ces trois possibilités ne vous a été proposée.

Chut...c'est un secret : A Faulquemont, la publicité pour certains marchés de travaux est faite sur un site dit « sécurisé » qui avantage surtout les grandes entreprises. Certaines entreprises, pas toutes malheureusement, sont averties de futurs travaux sur la commune, ce qui n'est pas interdit. Si de très nombreuses communes utilisent ce site sécurisé, elles complètent l'information par une publicité dans la presse locale, sur le site internet, les tableaux d'affichage de la ville, dans leur revue communale... **Pour que ce ne soit pas toujours les mêmes entreprises qui obtiennent les chantiers, il serait normal que nos petites entreprises, nos artisans soient également informés afin qu'ils puissent aussi offrir leur savoir-faire.**

Ne pensez-vous pas que ce devrait être la règle ?

Nourrir les animaux sauvages : Un article paru dans le magazine municipal faulquinois rappelait aux faulquinois (es) qu'il était interdit « de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels citant les chats ou les pigeons » suivi de la menace d'une contravention de 460€ ou plus. Pour toute demande de stérilisation, le maire nous renvoie systématiquement auprès du Service de fourrière animale intercommunal du DUF situé à Hémilly. Jusqu'à il y a encore quelques semaines, cet organisme consacrait une partie de son budget à la stérilisation des chats, **soit l'équivalent à peine d'une trentaine de stérilisations de chattes gestantes pour l'ensemble des 33 communes du DUF.** Aujourd'hui, c'est une association de protection animale locale qui a cette charge et le même budget. **Pourtant :** « Depuis le 1^{er} janvier 2015, les chats errants doivent être identifiés et stérilisés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés. Le maire ne peut pas interdire le nourrissage des chats errants. Le fait de priver de nourriture et d'abreuvement un animal domestique est reconnu cruauté passive conformément à l'article R214-17 du Code rural. Le chat errant est reconnu animal domestique par l'arrêté du 3 avril 2014. La gestion et le suivi sanitaire des chats errants sont sous la responsabilité du maire. ». A Sarreguemines, comme dans de nombreuses autres communes de France, de telles opérations ont lieu. **Depuis 2008, le maire manque à ses obligations alors que cette gestion lui incombe. Une partie du budget communal devrait être consacrée à cette nécessité.**

Ne pensez-vous pas que ce devrait être la règle ?

La ville serait sale ? Le maire lui-même avait pourtant affirmé à une de ses administrées qui lui en faisait la remarque : « *Sachez madame, que tous les jours je fais le tour de la ville et que rien ne m'échappe* ». Comment dire alors que la ville est sale après une telle déclaration ? Mais que ceux qui continuent à penser que la ville est sale se rassurent, cela devrait changer dès la rentrée de septembre. Les élections municipales approchent, et comme les fois précédentes, le maire trouvera le budget nécessaire pour financer l'entreprise qui sera chargée de rendre la ville propre pour quelques mois. Dans l'art de nous en mettre plein la vue, notre maire excelle.

Une ville propre chaque jour de l'année, ne pensez-vous pas que ce devrait être la règle ?

Dans quelques mois auront lieu les prochaines élections municipales et comme vous avez pu le voir, plusieurs chantiers ont lieu, essentiellement sur le centre-ville : « *création de plantations, ronds-points fleuris, travaux autour de l'église...* ». Pour aucun de ces travaux, les usagers n'ont été informés. Même la commission des travaux composée d'élus n'a pas eu voix au chapitre. Nos avis importent peu. Concernant les travaux de la rue de Metz, si la commission travaux a été associée, quelques commerçants et riverains également, c'était pour se donner bonne conscience, le projet était décidé en amont par une poignée de personnes. Mais le temps presse, les élections approchent, il s'agit de vous en mettre encore une fois plein les yeux. **Associer les habitants de la commune, les usagers aux projets, obtenir vos avis, avoir pour but l'intérêt collectif et général comme fil conducteur, ne pensez-vous pas que ce devrait être la règle ?**

NB : Pour la plupart des travaux, la commune assure la maîtrise d'œuvre au prétexte d'économies. Une erreur selon nous, cette tâche requérant un important savoir-faire, nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Extrait « Suis-je un procédurier ? » : « *C'est une remarque que l'on m'a faite souvent. Jusqu'à hier je n'y attachais aucune importance. On dit d'une personne qu'elle est procédurière lorsqu'elle est encline à user de procédures. Lorsque les conflits arrivent, chacun essaie de trouver une solution, malheureusement il est courant que cela s'avère impossible et on va expliquer son cas devant les tribunaux* ». A Faulquemont, la norme voulue par la majorité doit s'imposer. L'Opposition n'a que deux solutions : « *s'écraser et ravalier son bon droit ou résister et tenter d'obtenir ses droits* ». **Pour ma part, je résiste et je tente de faire passer l'Intérêt collectif et général avant toute autre chose.**

Ne pensez-vous pas que ce devrait être la règle ?

« Nous voulons prendre nos destins en main, nous voulons décider » : Cette prise de conscience née du mouvement populaire et citoyen du 17 novembre 2018, rendons la reproductible et identifiable à tous les échelons du territoire. **Première étape :** les élections municipales. Plusieurs d'entre vous m'ont contacté pour composer une liste lors de ces élections. Ainsi que je l'ai indiqué plus haut, « *Nous n'avons plus confiance aux politiques* ». **Cette liste** que nous pourrions construire sera résolument **sans parti ni couleur politique**, seul comptera **l'intérêt de la ville et de ses habitants, l'intérêt collectif, l'intérêt général.** **Si vous pensez** que **NOUS** avons les mêmes valeurs, que seul compte pour **VOUS** l'intérêt public pour le plus grand nombre, alors mesdames, messieurs, n'hésitez pas à me contacter.

Profitons de ces deux mois d'été pour décider de **Prendre nos destins en main.** **Patrick BONNET.**

La liberté d'informer est un droit fondamental. Cette information a un coût et vous pouvez contribuer à nous aider.

Le Hérisson

Expressions de Faulquinois

11 rue de la République - 57380 Faulquemont

Tél : 06.77.51.85.64 - E-mail : leherissonexpressionsfaulquinoises@outlook.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

